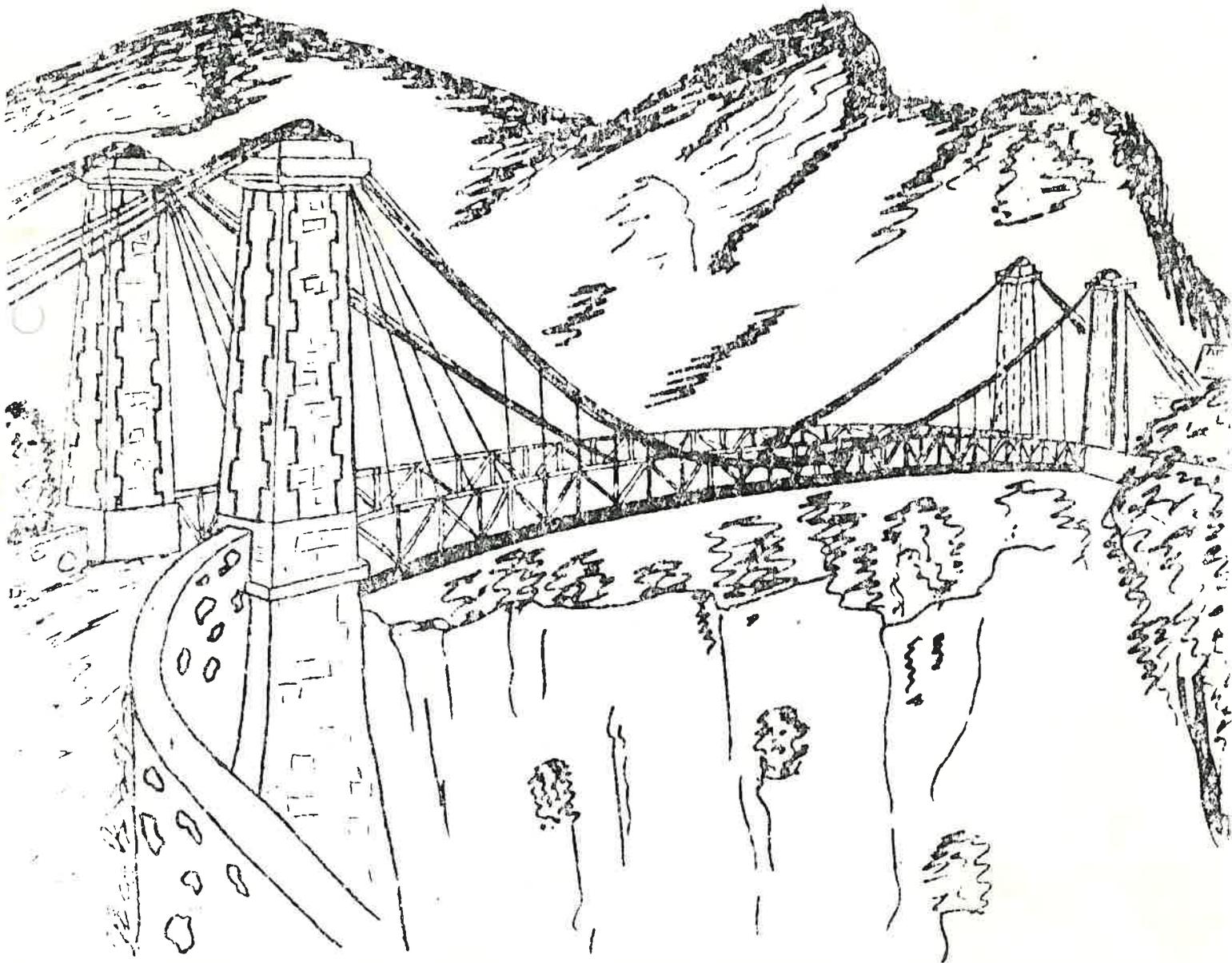


Jun 83



CUSY

BULLETIN COMMUNAL N° 1





" Labor omnia vincit improbus "

Un travail opiniâtre vient à bout de tout.

- Virgile -

#### EDITORIAL DU MAIRE

---

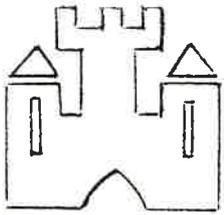
Voici trois mois que le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions, et nous sommes déjà au coeur des problèmes.

La fièvre électorale tombée, il nous paraît indispensable de faire, comme promis, un premier bilan de la situation communale. C'est le but de ce premier bulletin, qui sera sans doute imparfait, mais qui aura la valeur d'un premier essai.

Vous nous avez donné la responsabilité de la gestion pour six ans, nous ferons tout notre possible pour garder votre confiance. A tous, enthousiastes et déçus, je vous demande de nous laisser le temps de prouver notre volonté d'apporter les améliorations souhaitées, dans le respect de notre cadre de vie.

Ceci se fera dans la concertation: c'est le but des commissions que nous avons constituées, afin d'étudier les problèmes en profondeur, pour éclairer les décisions du conseil municipal. Il n'empêche que chacun doit prendre conscience du rôle qu'il a à jouer dans la commune, que la gestion communale n'est pas seulement l'affaire du conseil municipal et de ses employés; chacun doit apporter sa contribution, selon ses possibilités.

C'est à travers les travaux, les rencontres, les activités culturelles et sportives, les loisirs, que se maintiendront les liens de notre communauté.



Le château des Crêts, à Cusy, bâti vers l'an 1000 par le premier comte de Savoie, Humbert aux Blanches Mains, vient d'être acquis, le 10 mars 1560, et pour 3500 écus d'or, par les frères Emmanuel-Philibert et Louis de Pingon. Ils obtiendront que le fief de Cusy soit érigé en baronnie. Emmanuel-Philibert, baron de Cusy, remarquable magistrat au Sénat de Savoie, à Chambéry, fut l'auteur d'ouvrages historiques estimés.

À cette époque, la Savoie occupée vient de vivre sa première expérience française. Le grand état savoyard du 14<sup>e</sup> siècle, conduit à son apogée par Amédée VIII a sombré dans la décadence. Le roi de France, François Ier, puis son fils Henri II administrent le duché. Mais l'avènement, en 1553, du duc Emmanuel-Philibert marque le redressement de l'état. Fidèle à sa devise : " À ceux qui ont été dépouillés, il reste les armes," il luttera avec acharnement, soutenu par l'empereur germanique, contre les rois de France. La paix de Cateau-Cambrésis, signée par Henri II en 1559, lui rendra tous ses états occupés. Grand soldat, mais aussi excellent administrateur, il met en place les sénats de Savoie et de Turin, et développe la vie économique des 7 provinces savoyardes; pour alimenter le trésor central, il constitue un système d'impôts permanents:

- droits anciens de douanes et de péages sur les routes alpines
- la taille, payée par les propriétaires de terrains (1563)
- la gabelle, (1560)

Le mot gabelle, de l'italien gabella, de l'arabe al-gabâla ( l'impôt, la recette ), désigna d'abord les taxes sur divers produits puis plus spécifiquement l'impôt sur le sel; impôt forcé puisque le sel est indispensable pour saler et conserver les aliments. L'état savoyard, imitant le modèle français, s'arrogea le monopole

de la vente du sel. Dans les pays de " grande gabelle ", l'état fixe le prix du sel, mais aussi la quantité : ainsi, chaque personne au-dessus de 7 ans, est tenue de consommer au moins 7 livres de sel par an. Dans les pays de " petite gabelle ", seul le prix du sel est imposé.

Les percepteurs de cet impôt sont appelés gabeliers, gabeleurs, gabelous.

Le sel consommé en Savoie est essentiellement importé de France (parfois en contrebande par les faux-sauniers), mais un établissement sera bâti à Moûtiers, en Tarentaise, pour retirer le sel de sources minérales.

o o o

Voici la liste des habitants de Cusy, " prenant sel ", établie par le grenier à sel de Rumilly, en 1561 :

Village du Clastière

- DE LA FONTANNAZ (nobles)
- COSTAZ
- MILLUZ = MILLOZ
- GROSJEHAN = GROSJEAN
- JOLYE
- MYEGE = MIEGE
- GEYMET = GAIME ou GAIMOZ
- CLAVELLET
- DE LA TOUR
- GRAS
- SYMEON
- BONHOMME
- PEGAZ
- DE VULPILLIERES (nobles)
- WENNOYS
- CALLIET ( ? )
- PLUMYERE ( ? )

Ville de Cusy

- DE POYPON (nobles?)
- DE RIDE (nobles)
- DE SACCONNE (nobles)
- BARRACHIN (prêtre)
- FAVRE
- PERRIER
- JACQUYE
- GROSJEHAN
- TERRALLION
- DE LA FONTANNAZ ( nobles)
- DE GROLIUZ ( ? )
- DE BASSAT'
- TRAVERS

...../..

Village de la Pallud

- COLLOMB
- GROSJEHAN
- CHARVET ( nobles)
- FONTANNAZ
- PAVILLICN
- GARNIER ( ? )
- LEGIER
- PAPAZ

Village de la Troppaz

- PERRIER
- DUFOUR
- GEYMET
- TRAVERS
- RIBAUD
- REVERCHAT
- DE CHAVANNES

Village des Crest

- COHENDUZ ou COHENDOZ
- GILLOZ = GELLOZ
- AGNYNCHEL

Les Travers

- TRAVER

Les Chavannes et Rocherey

- MERCIER
- CUDURIER
- PETELLAT
- SUAVET
- BOGEYS
- PARYS
- DE CHAVANNES
- POUJACT ( ? )
- FRANCOYS = FRANCOZ
- GROSJEHAN
- MICHELLET DE LA PERROSAZ
- GENET
- PORTIER (Prêtre)
- DE LAYDEVANT

Village de Lachapt

- COLLONB
- BAPTOSARD
- PERREL
- MOREL
- SUAVET
- GRELYER ou GROLYER
- TONDU (de St-Martin de Bauges)
- GUYGUE, GUIGOZ, GUYGOZ
- SAUDEMY
- FRANCOIS = EFFRANCEY

Village des Filliard

- FILLIARD
- CROCHON
- REY
- MILLUZ ( ? )

Les Bocquets et Mollionnette ( ? ) = Ballevez et Vautrey

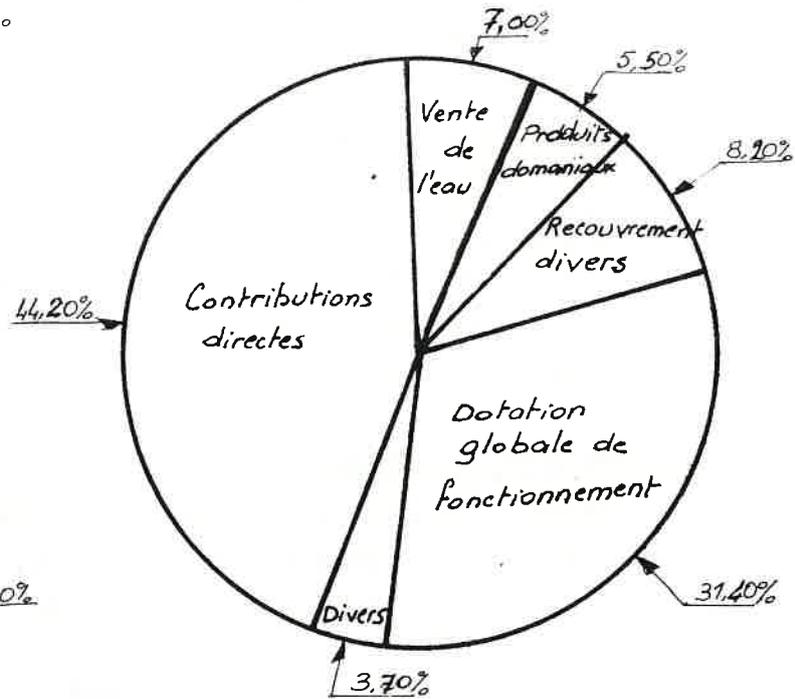
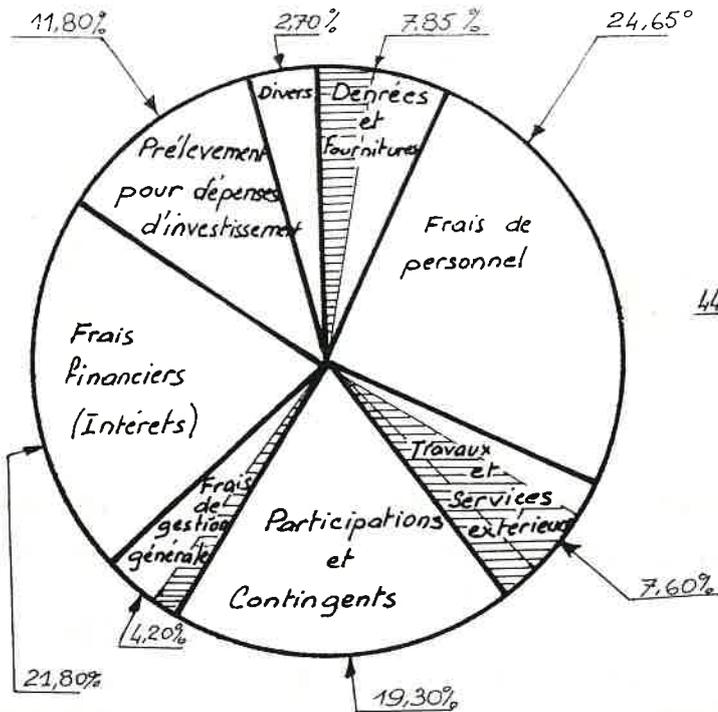
- PERRISE ( nobles)
- VOUTERET = VAUTEREY, VAUTREY
- PAPAZ
- COHENDAZ
- COUDURIER
- DE BASSART ( ? )
- COSTAZ

# Budget primitif 1983.

Section de Fonctionnement - 1461695 F

## Dépenses

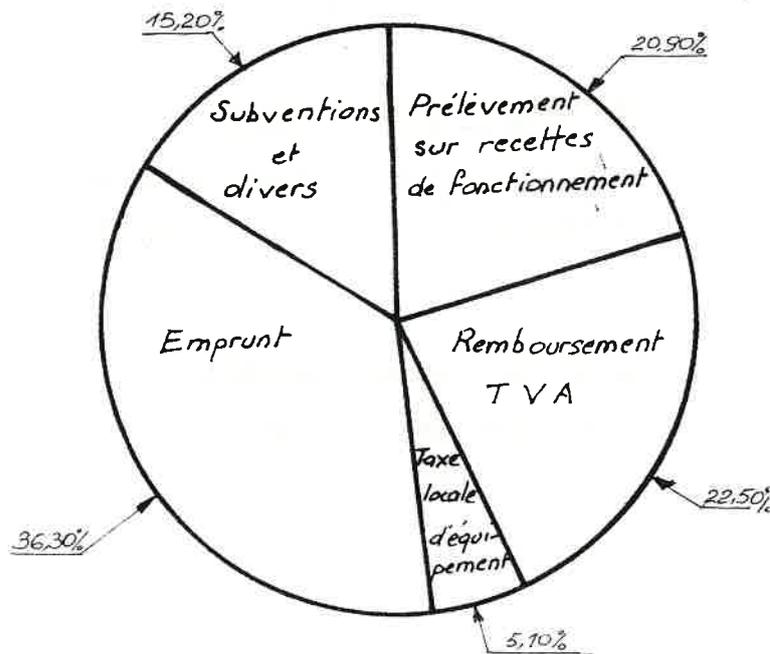
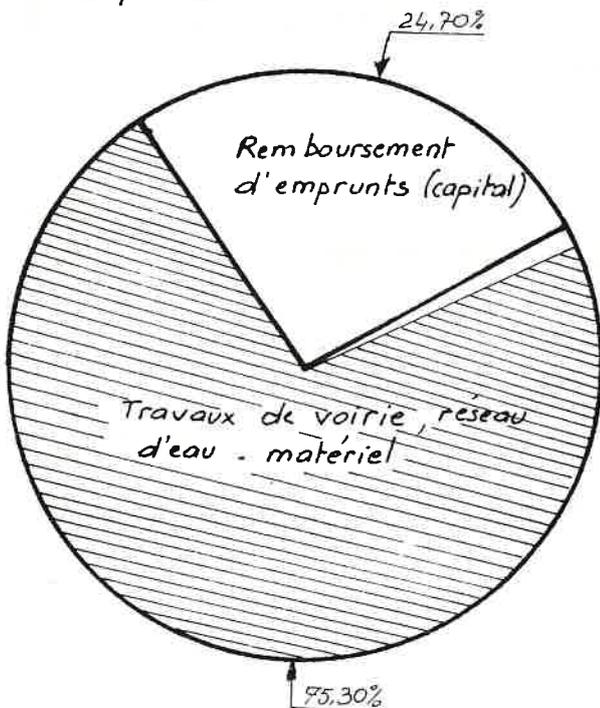
## Recettes



Section d'investissement. 826203 F

## Dépenses

## Recettes



### Remarque:

Les parties hachurées dans les rubriques "dépenses", correspondent aux travaux effectués en 1982, payé sur le budget 1983, leur financement n'ayant pas été prévu; en conséquence, la nouvelle municipalité ne pourra pas entreprendre de gros travaux cette année.

DETAIL DU BUDGET

---

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Denrées et fournitures (combustible, carburant, f.scolaires etc.)	II4 500.00
- Frais de personnel, charges sociales et rémunérations diverses :	360 000.00
- Travaux et services extérieurs (entretien des bâtiments de la forêt) :	II2 000.00
- Participations et contingents (aide sociale, S. incendie, part intercommunale) :	282 500.00
- Frais de gestion générale (cérémonie, documentation, indemnité de fonction) :	62 000.00
- Frais financiers (intérêts des emprunts) :	317 894.00
- Prélèvement pour dépenses d'investissements :	I72 300.00
- Divers ( Impôts et taxes, subventions) :	40 500.00
Total .....	I 461 694.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- Produits de l'exploitation (eau potable, poids public) :	I02 000.00
- Produits domaniaux (coupes de bois, location immeuble) :	80 000.00
- Recouvrement, subventions (taxe sur l'électricité, remb. forfaitaire) :	I20 000.00
- Dotation globale de fonctionnement (Participation de l'état)	459 038.00
- Contributions directes (Impôts locaux) :	646 900.00
- Divers ( impôts indirects et revenus divers) :	53 756.00
Total .....	I 461 694.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS :

- Remboursement des emprunts en capital :	203 525.00
- Travaux de voirie, réseau d'eau, église, foyer communal :	622 678.00
Total .....	826 203.00

RECETTES D'INVESTISSEMENTS :

- Produit de l'emprunt :	300 000.00
- Prélèvement sur les recettes de fonctionnement :	I72 300.00
- Remboursement de la T.V.A.	I86 000.00
- Taxe locale d'équipement :	42 000.00
- Subventions et divers :	I25 903.00
Total .....	826 203.00

## COMMISSIONS MUNICIPALES

---

<u>Commission</u>	<u>Rapporteur</u>
Finances	M. BRICHET André
Travaux	M. BUTTIN Noël
Urbanisme	M. ARNAUD Jean
Relations publiques	Meme. DUCRET Arlette
Ecoles et cantine	M. BRUNIER Gérard
Sports et loisirs	M. GUERRAZ Jean-Claude
Agriculture et forêt	M. CHARDON Michel

o o o

### TRAVAUX A REALISER EN 1983

---

- Aménagement de la salle du 1er étage du foyer communal.  
Elle est utilisée pour le judo, la gymnastique féminine et la danse classique des enfants.
- Entretien de la route forestière du Trousset.
- Exécution de la charpente du hangar communal.
- Recherche de sources en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable.
- Pour conserver le passage en toute sécurité, sur la passerelle du Chéran, quelques travaux seront effectués, conjointement avec la commune de Gruffy.
- A la suite des travaux du Gaz de France, la commune est intervenue pour garantir une remise en état convenable des chemins communaux traversés.
- Dans le cadre du renforcement du réseau électrique, une 1ère tranche de travaux va être réalisée; le crédit vient d'être débloqué pour l'alimentation des hameaux de La Curiaz et des REY.

../..

- Vous avez pu constater que la route du Chéran était en très mauvais état; l'entreprise qui l'utilise pour des aménagements au restaurant " Le Chéran ", en effectuera la réfection à la fin des travaux.

oooooooo

## L' ECHO DES ECOLES

---

A la suite de la réunion de la commission scolaire, le 15 Juin 1983, il a été proposé d'un commun accord, et selon le désir de la majorité des parents:

- de faire suite à la demande d'ouverture d'une école maternelle,
- d'abandonner l'idée d'un regroupement pédagogique.

De ce fait, les enfants de 4 ans ne seront pas scolarisés à la rentrée prochaine; cependant, l'Association familiale envisage, pour ces enfants, une garderie qui fonctionnerait les après-midi d'école.

Il est à noter que l'installation et le fonctionnement d'une école maternelle aura pour conséquence, une augmentation notable des impôts locaux; il faut aussi que la commune demande l'ouverture de cette classe, mais que ce n'est pas d'elle qu'en dépend l'aboutissement favorable et que la liste d'attente risque d'être longue.

oooooooo

Le 27 Juin, monsieur le Maire, le conseil municipal, les membres de la commission scolaire et les délégués des parents d'élèves, ont tenu à remercier Madame Quétand, des 18 années qu'elle a consacrées aux enfants de Cusy. Auparavant, les écoliers eux-mêmes, avaient salué le départ de leur institutrice au cours d'une charmante petite fête.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Maurice Alléra, le nouvel instituteur.

## DIVAGATION DES CHIENS

Quelques plaintes ont été déposées en mairie concernant les désagréments causés par les chiens en divagation, (sacs de poubelles éventrés, moutons et lapins égorgés) ....

Il est inadmissible qu'en cette période de développement de la rage, certaines personnes laissent leur chien en liberté totale. Nous vous rappelons donc la réglementation en vigueur que nous nous efforcerons de faire respecter, pour la sécurité et la tranquillité de chacun :

" La divagation des chiens et des chats est interdite; les chiens errants doivent être capturés, mis en fourrière et abattus dans les délais prescrits.

" Seuls les chiens valablement vaccinés contre la rage et identifiés par tatouage, peuvent circuler sans être tenus en laisse ni muselés, mais sous surveillance directe de leurs maîtres. Les chats doivent être tous enfermés. "

- Arrêté préfectoral du 25 Mars 1980 -

o o o o o o o

### PERMANENCE A LA MAIRIE

Jours et heures d'ouverture du secrétariat :

Les : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8 à 12 heures  
le mercredi : de 18 à 20 heures

Permanence de Monsieur le Maire :

Le mercredi : de 18 à 20 heures  
Le samedi : de 11 à 12 heures sur rendez-vous.

En cas d'urgence, s'adresser au domicile du secrétaire de mairie.

QUELQUES PAPIERS QU'IL VOUS FAUDRA UN JOUR



PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECE A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait de naissance, mariage, décès	Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès		Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée
Fiche d'état-civil, bulletin de naissance, mariage ou décès	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Livret de famille, ancienne carte	Timbre fiscal de 100.Frs	2 Photos valable 10 ans
Passeport	Mairie du domicile	Livret de famille, ancien passeport	Timbre fiscal de 315.Frs	2 Photos Val. 5 ans
Extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)	Greffe du tribunal grande Instance du lieu de naissance	son état-civil	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	
Copie conforme	Mairie du domicile	Apporter l'original	Gratuit	

ETAT - CIVIL 1982 et début 1983

---

NAISSANCES :

MADANI	Eloïse	-	15/01/82
DAGAND	Séverine	-	8/02/82
DE STEFANO	Jérôme	-	19/02/82
REY	Sébastien	-	13/05/82
DESBOIS	Thomas	-	16/07/82
TESSARO	Laure	-	14/11/82
ARESTAN	Vanessa	-	8/12/82
VITTEF	Aurélien	-	3/02/83
CARRIER	Stéphane	-	14/02/83
JULLIAND	Emmanuel	-	21/02/83
BALTHAZARD	Marie	-	24/02/83
BOCH	Aurore	-	3/03/83
BOGET	Eric	-	10/05/83

---

MARIAGES :

LEVORIN Armand	et	ARMAND Marthe	:	6/03/82
LYARD Christiand	et	GROSJEAN Brigitte:		26/06/82
GUILLEMIN Marc	et	EFFRANCEY Annie	:	10/07/82
GELLOZ Jacques	et	BOGEY Catherine	:	31/07/82
BUREL Philippe	et	COGNARD Christine:		11/12/82
BOGEY Marc	et	ROSTINGT Valérie	:	8/01/83
COPPARONI Gérard	et	GROSJEAN Anita:		29/04/83

---

DECES :

ROUX J.Claude	21/01/82	-	GROSJEAN Joséphine	30/12/82
PARIS Marie-Joseph.	28/01/82	-	RAMPAL Fernand	30/12/82
PETIT Ernest	28/01/82	-	BRUNIER Honoré	15/01/83
DIDAILLER René	13/04/82	-	DAGAND Jeanne	17/01/83
THIERVOZ Estelle	13/04/82	-	DUFFOURD Angèle	11/02/83
BONTEMPS Hélène	13/05/82	-	LABORET Prosper	20/02/83
RAVANEL Georges	2/07/82	-	PORCHERON Marcelle	19/03/83
BOUVET Louis	26/08/82	-	SAILLARD Auguste	27/03/83
BALMER Ernest	6/09/82	-	BRUNIER Henriette	25/04/83
REALLIER Francine	30/12/82			

LE COMITE DES FETES

Développé il y a de nombreuses années dans notre commune, le Comité des Fêtes est une association régie par la loi 1901, à but non lucratif.

Le but de ses responsables : animer les festivités de la commune, permettre une rencontre entre habitants et un resserrement des liens amicaux en ravivant des fêtes anciennes, telles que "les Gromailles", "les mucchions", la soirée châtaigne, etc...

Malheureusement, les habitants de CUSY se désintéressent de la vie associative qui doit régir notre société actuelle, pour se cantonner dans un individualisme néfaste. Malgré cela, quelques personnes volontaires souhaitent la vie du Comité des Fêtes et ont récemment formé un nouveau bureau.

Nous espérons fortement voir arriver au sein de notre groupe de nouvelles personnes qui permettront le développement du Comité des Fêtes. Un appel tout particulier est lancé auprès des nouveaux habitants de CUSY, afin qu'ils nous apportent des idées nouvelles.

Pour tous renseignements s'adresser à :

- |                                  |               |
|----------------------------------|---------------|
| - Mr BOGEY Serge - Les Chavonnes | Tél. 68.23.55 |
| - Mme RAMPAL - La Troppaz        | Tél. 68.13.65 |

Le Président.

- SECTION DE FEU -

Chef de Corps : Jean CARRIER  
Adjoint : Robert BONNEVIE  
Secrétaire : Lucien FORGNONE  
Trésorier : Georges THIERVOZ

Toujours dynamique, prête à intervenir, notre section de Feu a effectué de nombreuses interventions durant l'année 1982.

Sous la direction de son Chef de corps, Jean CARRIER, plusieurs manoeuvres bénévoles ont eu lieu, manoeuvres nécessaires pour l'entraînement et la vérification des postes incendies.

Notre commune, très bien équipée en matériel d'intervention, peut être fière ; elle est bien protégée.

LES SAPEURS POMPIERS.....  
Toujours à votre disposition.....

oooo000oooo

- ASSOCIATION DES ANCIENS d'A.F.N. -

Président : Henri BOGEY  
Vice Président : Robert BONNEVIE  
Secrétaire : Jean-Marcel GARIN  
Trésorier et Porte Drapeau : André GROSJEAN

Le but de notre association est de rassembler tous ceux qui ont effectué leur service militaire ou ont été rappelés en Afrique du Nord.

Nous gardons en mémoire le souvenir de nos deux camarades de CUSY tombés dans le Djebel, André BOGEY et Raymond DUFFOURD.

Les anciens d'A.F.N. sont toujours représentés aux réunions, ainsi qu'au Congrès Départemental. Ils participent nombreux, avec leur drapeau, aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre, aux côtés des Anciens Combattants des deux dernières guerres mondiales (14-18 et 39-45).

Au cours de l'année 1982, cinq membres de notre section ont été décorés de la Croix du Combattant.

Si tu as servi en Algérie, Maroc ou Tunisie, l'association serait heureuse de te compter parmi nous.

- ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CUSY, CHAINAZ, HERY -

---

Comptant plus de 150 membres, l'Association Familiale de CUSY, CHAINAZ et HERY poursuit son essor.

Connue depuis une dizaine d'années par l'animation de la RUCHE pour la garderie d'enfants durant les vacances scolaires, l'association s'est développée grâce à la volonté et la cohésion de ses dirigeants groupés en Conseil d'Administration, autour d'une Présidente.

Sans aucune autre tutelle autre que son appartenance à une Fédération Nationale, l'association défend les intérêts des familles et développe des activités culturelles, sportives, sociales et d'entraide.

C'est ainsi que sont ouverts à tous :

- La bibliothèque au chef lieu de CUSY,
- La gymnastique et la danse pour femmes et enfants au Foyer Communal,
- Le club des anciens (prochaine sortie en septembre 1983),
- La section des adolescents (voyage prochain en Ardèche le 3 juillet 1983),
- Le ping-pong au Foyer communal,
- Les conférences et entretiens sur des sujets d'actualité.

Pour connaître les détails de ces possibilités, vous pouvez téléphoner à :

- la Présidente	Anne TREMEAU	51.68.13
-		
- la Vice-Présidente	Yvette BRAGAGNOLO	68.11.75
- Les Trésoriers	Georges JUILLET	68.24.56
	Marcel GROSJEAN	68.13.42

..... A bientôt pour la suite de nos informations dans ce bulletin.....

- L'AMICALE BOULE DE CUSY -

Siège : Café Restaurant "LA CHARMOTTE"  
Président : MILLION Paul  
Secrétaire : DUFFOURD Henri  
Trésorier : BRICHET André  
Porte Drapeau : DUFFOURD André

Environ 50 membres licenciés composent la société.

L'AMICALE BOULE DE CUSY EST LA DOYENNE DES SOCIÉTÉS. Elle fut créée le 26 mai 1925. Le Bureau de l'époque était constitué de :  
- Mr GROSJEAN Jean, Président,  
- Mr DUFFOURD Constant, Vice-Président,  
- Mr LAUBE Georges, Secrétaire Trésorier,  
- Mr DAGAND Roger et Mr PETIT François, Commissaires de Contrôle.

En 1925 l'Amicale Boule de Cusy comprenait 25 membres.

oooo000oooo

- JUDO CLUB CUSY -

Octobre 1978.. C'est à cette date que j'ai eu l'idée de créer le Judo Club de votre commune et, grâce à mon ami COMPAGNO Victor, le Club démarré très fort : 70 adhérents venus de toutes les communes environnantes.

Dès 1979 les résultats sont satisfaisants.. Plusieurs dizaines de médailles sont récoltées sur les Savoies, face à des clubs chevronnés comme RUMILLY, AIX, MONTMELIAN, CHAMBERY et bien d'autres.

Aujourd'hui, en juin 1983, 300 médailles et 8 trophées et coupes sont exposés au café MILLION, face au Foyer communal où se trouve notre DOJO et nous comptons 40 adhérents entraînés par mon ami TONDEUR J.C. et moi-même. Les résultats sont toujours aussi brillants et, parmi nos membres, nous comptons plusieurs champions de Savoie tels que les BONNEVIE, RAVANEL, LEGROS et bien d'autres.. N'oublions pas notre championne académique UNSS, Nathalie RAVANEL (cadette) que j'ai emmenée les 12 et 13 mars 1983 à CHATEAUROUX pour participer à la finale des Championnats de France scolaires.

Vous le voyez, le Judo Club se porte bien, et, pour que cela continue, je vous invite à venir, dès septembre 1983, vous inscrire ou faire inscrire vos enfants ou amis.. pour la saison prochaine.. Les cours auront lieu les mardis et vendredis de 18 h. 30 à 20 h. pour les enfants et de 20 h. à 21 h. 30 pour les adultes..

... VENEZ NOMBREUX.. JEUNES ET MOINS JEUNES.. LE JUDO SE PRATIQUE DE 7 à 77 ANS.....

A bientôt..  
LE PRESIDENT,  
LEGROS Daniel

- SOCIETE DE CHASSE -

La société, transformée en A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée), comporte un effectif d'une quarantaine de chasseurs dont l'action s'exerce sur tout le territoire de la commune.

Elle a pour but dans le respect de la faune sauvage, non seulement le sport qu'est la chasse, mais elle participe également à la limitation des nuisibles, notamment le plus grand propagateur de la rage, le renard, et la bête noire des agriculteurs : le sanglier.

Afin de maintenir une faune équilibrée, la société fait régulièrement des lâchers de petit gibier, lièvres, lapins de garenne, faisans, et même de chevreuil afin de développer son cheptel de gros gibier.

Ces années dernières, elle a créé quelques mares afin d'introduire sur la commune le Colvert, introduction qui semble donner quelques bons résultats.

Consciente de l'influence de la vie moderne sur la faune, elle impose de grosses restrictions à ses adhérents, en limitant les jours et heures de chasse et les prises autorisées.

Le revenu financier est assuré exclusivement par la cotisation versée par chaque chasseur et par une manifestation locale annuelle (Bal).

L'ouverture de la saison 83/84 est fixée au 11 septembre 1983.

Bonne chance à tous.....

oooo000oooo

- SOCIETE DE PECHE -

Président : Max MILLOZ  
Secrétaire : Roger SERAND  
Trésorier : Yves BEL

La Société de Pêche de CUSY, sous la tutelle de la Fédération Départementale de la Pêche, compte une trentaine de membres.

Son rôle est de protéger les ruisseaux et les rivières qui font partie de notre patrimoine national. En effet, LE CHERAN est classé dans les dix premières rivières de France pour la pêche de la truite.

Au plan communal des travaux ont été réalisés bénévolement (curage, élagage, reconstitution du ruisseau du Cul des Nants par un alevinage de 5.000 truitelles). La Fédération Départementale a versé 75.000 alevins et plusieurs centaines de kilos de truitelles dans le Chéran.

Sur le plan financier, les seules ressources de la Société sont le pourcentage de 5% sur le montant des permis délivrés par la société.

La Pêche est un sport et un loisir accessible à tous.....  
Encourageons les jeunes à le pratiquer.....

## LE COIN DES POETES

---

### Réflexions:

La poésie set un souvenir beau et grandiose qu'aiment les gens.  
Un poème n'est pas comme un roman ou un conte. Il est plus beau  
et prend de jolis mots qui riment et font une musique douce.

Magali-8 ans

Un poète n'est pas un journaliste; c'est un homme qui ne voit  
pas les choses comme les autres; il change les évènements.

Guillaume-8 ans

Un poète est un homme qui rassemble des mots que l'on peut chanter.

Dominique- 8 ans

Le poète, avec des mots choisis, approfondit la pensée de certains  
hommes.

Michaël- II ans

o o o

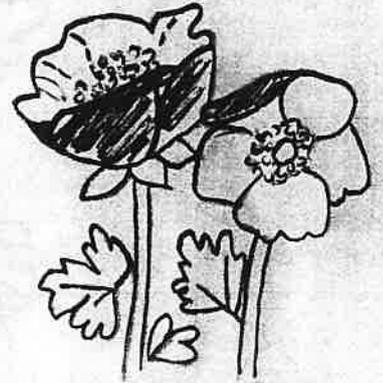
### LE VENT

Il nous vient d'un pays,  
Il nous vient de la mer,  
Ce cri fou.  
Il veut emporter le ~~t~~it des maisons.  
Il hurle et s'acharne sur la ferme.  
On dirait qu'il pleure ou qu'il rit méchamment.  
Il vole les feuilles aux arbres  
Et s'en fait une robe.

Sylvie- 9 ans

### LA NAISSANCE D'UNE FLEUR

Dans le secret de son bouton, elle se prépare:  
Le grand jour est proche.  
Elle choisit avec soin les couleurs de sa robe :  
Elle sera rose,  
Avec dentelles d'argent et bouquet d'étamines.  
Elle commence le long déploiement de sa corolle.  
Elle déploie un à un ses pétales fripés;  
Enfin, elle se tourne vers le soleil. Marie-Hélène -IIans



## LES MOTS EN COULEURS

Il y a des mots roses,  
Vie, liberté, rêve, amour.

Il y a des mots noirs,  
Guerre, cauchemar, mort, armes.

Il y a des mots blancs,  
Paix, justice, courage, pureté.

Il y a des mots gris,  
Ennuis, tristesse, peur.

Et surtout, il y a ceux que je préfère,  
Les mots jaunes,  
Joie, tendresse, quiétude, bonheur.

Guillaume- 8ans



## LE CIVILISÉ

Il connaît l'alphabet  
Il sait compter  
Il sait faire les commissions  
Il sait faire du vélo,  
Mais, sait-il comprendre  
Tous les codes de la nature?  
Sait-il déchiffrer les traces des animaux?  
Connaît-il le nom des arbres?  
Entend-il le cri différent des oiseaux?  
Reconnaît-il chaque saison à sa fleur?  
Non, malheureusement.  
Cet enfant trop civilisé  
A perdu ses racines:  
Il a besoin de nature. Michaël -II ans

## J'AVAIS UN ELEPHANT

J'avais un éléphant  
Qui était tout blanc.  
Tous les dimanches,  
Il se coupait une tranche  
Dans une grosse orange  
Et la mangeait.  
J'avais un éléphant  
Qui venait d'un ranch  
Au bord de la Manche  
Où tous les dimanches,  
Il pêchait des tanches  
Et les mangeait.

Frédéric- IIans